

DEPARTEMENT DE
LA SEINE MARITIME

MAIRIE
DE

NORVILLE

11, rue des Ecoles
76330

REUNION DU CCAS

PROCES VERBAL

SEANCE DU JEUDI 3 NOVEMBRE 2016 A 18H00

Lieu de la séance : Mairie

Dates de convocations : 27/10/2016

Président de séance : Madame Annick PROTAIS, 1^{er} Adjoint au Maire.

Membres présents :

Mmes et Mrs AUBERVILLE, BOYERE, DAJON, GOSSE, LEBRETON-BOYERE,
PROTAIS, ROUSSEL, VALLEE.

Membre excusée : Mme PETIT.

Membre absent : R.A.S.

Procuration : Mme PETIT donne pouvoir à Mme PROTAIS

Secrétaire de séance : Mme DAJON

Membres en exercice : 9

Membres présents : 8

Membres votants : 9

Date d'affichage : 09/11/2016

ORDRE DU JOUR

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé.

Liste des délibérations :

Numéro d'ordre	Objet de la délibération
DCCAS2016-09-22/01	Bons d'achat de fin d'année 2016

DELIBERATIONS

Délibération n° DCCAS2016-11-03/01 :

Bons achat de fin d'année 2016 :

Chaque fin d'année, un bon d'achat est offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus (35 € pour une personne seule et 50 € pour un couple).

Jusqu'à présent, ces bons pouvaient être utilisés chez les commerçants norvillais, le traiteur Chedru de Lillebonne et Carrefour Market de Notre Dame de Gravenchon.

Or, il s'avère que la quasi-totalité des bons sont utilisés chez Carrefour Market, au détriment des autres enseignes, notamment de nos commerces de proximité.

Après en avoir délibéré, le CCAS décide, par 9 voix pour, de supprimer Carrefour Market de la liste des enseignes pouvant accepter les bons d'achat. Ainsi les bons d'achat de fin d'année 2016 pourront être utilisés dans les commerces suivants :

- Hôtel/restaurant Auberge de Norville
- Boulangerie Lefevre
- Primeur Laure fait votre marché
- Kinésithérapeute
- Val'coiffure
- Maraîcher Yves Vigreux
- Traiteur Chedru

QUESTIONS DIVERSES

Repas des anciens / bons d'achat de fin d'année des anciens :

Chaque année, les anciens de la commune bénéficient :

- d'un repas en octobre pour les personnes de 65 ans et plus
- d'un bon d'achat en décembre pour les personnes de 70 ans et plus

Dans le contexte économique actuel (baisse des dotations de l'Etat), et dans le but de recentrer les dépenses du CCAS à sa vocation première, il est envisagé de donner le choix à nos aînés pour bénéficier soit du repas, soit du bon d'achat.

Un courrier va être envoyé dans ce sens lors de la distribution des bons d'achat de cette année.